

Comment venir ?

Centre Hâ 32
32 rue du Commandant Arnould
33000 Bordeaux

En voiture

Parking Pey Berland
Parking République

En tram

Ligne A : arrêt Hôtel de Ville (correspondance ligne C : Porte de Bourgogne)
Ligne B : arrêt Musée d'Aquitaine ou Hôtel de Ville (correspondance ligne C : Quinconces)

En bus

De nombreuses lignes de bus desservent le Centre dans un rayon de 300 mètres : 4, 5, 6, 15, 16, 24, 56....

Avec le réseau TBC, vous disposez d'une offre de transport diversifiée quel que soit votre trajet. Des parcs relais et des stations de vélo (VCub) facilitent votre mobilité. Il existe de nombreuses connexions sur le territoire de la CUB, notamment depuis les gares (St Jean, Pessac, Cenon, etc.) ou l'aéroport de Bordeaux Mérignac.

Tout savoir sur votre déplacement

Plans, horaires, calculateur d'itinéraires :

www.infotbc.com

Allotbc : 05 57 57 88 88

L'entrée des soirées et des midi-14 est à l'angle des rues du Hâ et du Commandant Arnould.

Voulu à l'origine par l'Eglise réformée de Bordeaux, le Centre culturel Hâ 32 est une association qui permet à chacun, par la rencontre, l'échange, le débat, la prise de parole, de s'ouvrir aux questions de notre temps, de saisir les enjeux de notre société, de s'engager sur les terrains de la paix, de la justice, de l'éducation.



www.aggelos.fr - 2014

Centre Culturel

32, rue du Cdt-Arnould
33000 BORDEAUX
Tél : 05 56 52 60 47
email : Ha32@wanadoo.fr
www.ha32.org

Hâ
32

Vivre
ensemble ?

Avril-Juin 2015

Hâ
32

Jeudi 2 avril, midi-14

La Franc-maçonnerie, une
volonté de vivre ensemble

Jean-Pierre Donzac

Membre du Grand-Orient de France

Jeudi 9 avril, midi-14

Ce que nous apprennent
les handicapés

Caroline Courgeon

Directrice d'établissement médico-social

Jeudi 16 avril, midi-14

La fête, facteur de convivialité

Catherine Bouscharain

Professeur agrégée de lettres classiques

Jeudi 7 mai, midi-14

Les AMAP : une économie
solidaire de proximité

Bérénice Ricard et Adrien Buisson

de l'AMAP Caudéranaise

**Jeudi 21 mai, Athénée municipal
Soirée à 19h30 (accueil à 19h)**

Vivre ensemble et cohésion
sociale : quelles évolutions,
pour quel modèle de société ?

Jean-Louis Sanchez

Délégué général de l'Observatoire

de l'Action Sociale, Paris

Jeudi 28 mai, midi-14

A Bordeaux, le pacte de cohésion
sociale et territoriale

Alexandra Siarri

Adjointe au Maire de Bordeaux

Jeudi 4 juin, midi-14

Les enjeux de la formation
des travailleurs sociaux

Albert Klein

Consultant en travail social, ancien directeur
d'un établissement de formation

Jeudi 11 juin, midi-14

Nos voisins les nomades

Dominique Careil

Chargé de l'accueil et de l'habitat
des nomades en Gironde

Jeudi 18 juin, 20h

La justice en France :
Les réformes attendues

Pierre Joxe

Premier Président honoraire
de la Cour des comptes

En vous soumettant le programme de ce
deuxième trimestre 2015, le dernier consacré
à la thématique du « Vivre ensemble », nous

avons le sentiment qu'en dépit de nos
efforts, nous sommes loin d'avoir exploré
tout ce qu'elle promettait. Peut-être
n'avions-nous pas suffisamment fait place,
parmi nos sujets, à la beauté, à la culture, à
la fête, comme ciments d'une civilisation ?
Ce programme tente de combler cette
lacune. Il ne comporte pas explicitement de
temps de bilan. Mais vous saurez nous dire
votre propre ressenti, vos satisfactions et
vos regrets. Nous ferons notre possible pour
y répondre l'année prochaine.

Sans que nous ayons pu le prévoir,
l'actualité nous a rattrapés, de manière
violente et douloureuse, et nous avons
vécu, dans un climat que l'on disait
volontiers désenchanté, le relèvement de
notre peuple pour affirmer son refus de la
violence aveugle, son refus de l'assassinat
d'innocents, son refus des anathèmes, d'où
qu'ils émanent. Ce fut pour un grand
nombre un moment important.

Les activités proposées sont déclinées soit
sous la forme de conférences-débats à 20
heures (19h30, pour la soirée à l'Athénée
Municipal du 21 mai), soit sous celle de
déjeuners-débats, les midi-14 heures, à
partir de 12 heures 30, selon le programme
figurant sur cette plaquette valable pour le
deuxième trimestre 2015. L'accès à ces
activités est ouvert à tous, la libre
participation aux frais sollicitée ne devant
pas constituer un obstacle pour quiconque.

Jean-Pierre Bouscharain

26/03/2015

